5 mai 1854

# LETTRE PASTORALE

DE

## Monseigneur l'Archevêque de Québec,

AUX FIDÈLES DE LA CITÉ DE QUÉBEC

AU SUJET DE L'INCENDIE DE L'HOSPICE DE LA CHARITE.

## PIERRE FLAVIEN TURGEON,

**Par la Misericorde de Dieu et la Grace du St. Siege Apostolique, Archevêque de Québec, etc.**

*Aux Fidèles de la Cité de Québec:—Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.*

---

En cédant au gouvernement pour la tenue des chambres l'édifice destiné à devenir un asile de charité au milieu de la ville de Québec, non-seulement nous avions en vue de rendre un service au pouvoir exécutif, mais nous espérions encore voir effectuer plus promptement l'achèvement d'une maison que nous ne pouvions, vu l'exiguité de nos ressources, terminer avant plusieurs années. Nous avions l'espoir qu'en vertu de cette transaction, nous ne serions plus obligé d'en appeler à la charité publique pour l'avancement des travaux. Hélas! un déplorable incendie vient de bouleverser toutes nos espérances et toutes nos prévisions.

Nous aspirions avec joie après le jour où cet hospice serait ouvert aux orphelins et aux infirmes nécessiteux. Mais la Providence Divine, voulant nous ménager une sévère épreuve, a permis que dans l'espace de quelques heures les flammes, qui semblent s'attacher aux édifices publics de la capitale, aient balayé l'œuvre de plusieurs années de travail, de sacrifices et de persévérance. Du nouvel édifice qui s'élevait comme un monument de la charité des citoyens de Québec, il ne reste plus que des ais fumants, des murs noircis et lézardés. Que Dieu soit loué pour les châtiments qu'il veut bien nous envoyer, comme pour les nombreux bienfaits qu'il nous a accordés! Dans toute la plénitude de notre reconnaissance, nous le remercions de la bonté qu'il a eue de conserver un abri dans l'ancienne partie de l'édifice pour les bonnes Sœurs et pour leurs pauvres orphelins.

Mais nous remarquons avec chagrin que ce logement est devenu beaucoup trop étroit pour le nombre croissant de Sœurs, d'orphelins et d'écolières; et nous sommes convaincu que leur santé ne pourrait manquer d'en souffrir, si l'on ne prenait au plus tôt les moyens de leur procurer un local plus vaste et plus convenable.

Nous ne doutons pas que ce triste évènement n'ait affligé nos concitoyens, qui ont appris à apprécier le dévouement, le zèle et la charité des bonnes Sœurs, et que tous ne désirent, aussi bien que nous, que l'Asile des pauvres et des orphelins ne demeure pas abandonné, mais qu'il se rétablisse promptement pour attirer sur notre ville les bénédictions du Seigneur.

Aussi, comme nous partageons entièrement leurs sentiments sur ce sujet, nous nous sommes décidés à commencer le rétablissement de l'édifice. Nous poursuivrons cette œuvre si importante pour l'honneur de notre sainte religion et pour l'avantage de cette ville métropolitaine, tant que nous pourrons disposer de quelques ressources. Quand nous aurons épuisé celles que nous avons en mains, nous ne nous laisserons pas aller au découragement, car nous sommes assuré que la charité des habitants de Québec, qui s'est manifestée dans tant d'occasions pour l'Asile, ne nous fera pas défaut si nous sommes encore forcé d'y recourir.

Il est toutefois une aumône que nous devons demander, c'est l'aumône de quelques prières pour notre œuvre. Nous invitons instamment les fidèles de prier le Dieu des miséricordes qu'il veuille jeter un regard favorable sur cette institu-

tion : elle a un droit spécial à la protection de notre Dieu, puisqu'elle est destinée à venir en aide à ceux qu'il a aimés sur la terre, les pauvres, les infirmes et les orphelins.

Pour que nos prières soient plus favorablement accueillies, plaçons-les aux pieds de la Sainte-Mère de Notre Seigneur, de celle que les chrétiens se plaisent à honorer d'une manière toute particulière pendant ce beau mois de Mai ; remettons-les aux mains du glorieux Saint Joseph, protecteur de l'Enfant-Jésus, et principal patron de l'œuvre des bonnes Sœurs de la Charité. Sous les auspices de Jésus, de Marie et de Joseph, cet établissement croîtra et prospèrera pour l'avantage de nos frères souffrants et pour la plus grande gloire de Dieu.

Sera notre présente lettre pastorale lue et publiée, dimanche prochain, dans toutes les églises de la Cité de Québec.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contreseing de notre secrétaire, le cinq de Mai, mil huit cent cinquante-quatre.

+ P. F. ARCHEV. DE QUÉBEC.

Par Monseigneur,

EDMOND LANGEVIN, PTRE.,
*Secrétaire.*